

Sortir du nucléaire, avec les Verts

Pour la plupart des citoyens, cette dernière session restera celle durant laquelle le parlement a décidé de sortir du nucléaire, lors de la session spéciale du 8 juin réunie sur la demande des Verts. Des majorités comprenant les Verts, les socialistes, la quasi totalité du PDC et une partie des libéraux-radicaux se sont formées autour de trois motions demandant une sortie progressive du nucléaire. Il y avait bien sûr la motion Schmidt (PDC), mais il y avait aussi une motion du parti bourgeois démocratique et, surtout, une motion des Verts, qui fut la première et la plus largement acceptée avec 108 voix pour, 76 voix contre et 9 abstentions. Ces décisions, qui confirment l'orientation donnée le 25 mai par le Conseil fédéral, sont une immense victoire pour les Verts, qui se sont constitués autour de cette revendication et qui l'ont maintenue avec persévérance, crédibilité et cohérence durant plusieurs décennies, avant d'être enfin entendus à l'occasion de la dernière volte-face du PDC.

Il ne faut cependant pas se leurrer. Cette victoire est une victoire d'étape. La décision prise par le parlement n'est d'abord qu'une décision de principe. Il s'agit bien de renoncer à la construction de nouvelles centrales et de fermer progressivement les centrales actuelles, mais aucune date butoir n'est fixée, ni pour la durée de vie maximale des centrales, ni pour la sortie définitive du nucléaire. Cette décision va ainsi dans le même sens que celle du Conseil fédéral, qui envisage une durée de vie approximative des centrales d'une cinquantaine d'années, mais ne souhaite pas pour autant fixer une limite légale contraignante en la matière. D'autre part, la victoire des anti-nucléaires au parlement va devoir être réitérée à plusieurs reprises. Le Conseil des Etats se prononcera sur le même sujet en septembre, et il faudra là aussi trouver une majorité. Puis viendront les élections fédérales d'octobre et le renouvellement du Conseil fédéral en décembre. Le parlement et le Conseil fédéral qui en sortiront, avec tout ce que cela implique comme incertitudes au niveau des équilibres politiques, décideront des modifications légales qui imposeront concrètement la sortie du nucléaire. Ces modifications seront mises en consultation en 2012, votées par le parlement en 2013, et soumises encore au référendum.

La sortie du nucléaire n'est donc pas encore acquise. Nous sommes en année électorale et le drame de Fukushima est dans tous les esprits. Qu'en sera-t-il en 2013 ? Pourrons-nous encore agir si l'UDC, toujours aussi favorable au nucléaire, renforce sa représentation au Conseil fédéral ? Le combat ne fait que commencer. Les Verts et leurs alliés doivent gagner les élections d'octobre. L'initiative populaire des Verts doit en outre être maintenue pour faire pression sur le Conseil fédéral et sur le parlement. Les citoyens de ce pays veulent sortir du nucléaire. Les Verts leur donnent ainsi les moyens de le faire savoir. Le texte de l'initiative fixe en outre une durée de vie limitée de 45 ans pour les centrales, pour des raisons de sécurité, bien sûr, mais aussi pour des raisons de clarté. Les entreprises, les collectivités publiques et les citoyens savent ainsi à quoi s'en tenir et peuvent programmer, au fil des fermetures des vieilles centrales, le remplacement de l'électricité produite par la mise en place de mesures d'économie et d'efficacité énergétique, et par le développement des énergies renouvelables. Un développement qui peut tout à fait se faire, s'il est correctement planifié, dans le respect de la nature et du paysage.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans Actes verts en juin 2011